

Bruxelles, le 15 - 1 - 1993

Aux membres de la communauté éducative,

17 3184 326

Le Secrétariat général, en collaboration avec le Centre de Documentation administrative, se propose d'assurer progressivement une édition des dispositions législatives, décrets et réglementaires relatives à l'enseignement.

Deux fascicules (T. I et T. III) sont déjà publiés et expédiés à tous les établissements et à toutes les personnes directement concernées.

Des exemplaires supplémentaires pourront être obtenus en versant respectivement les sommes de 75 F et de 100 F par exemplaire au compte 068-2143359-74 du Centre de Documentation administrative, 11 rue du chêne à 1000 BRUXELLES.

Un nouveau fascicule sortira très prochainement de presse (T. IV - Dispositions générales), relatif à l'enseignement secondaire. Il pourra être obtenu au prix de 80 F.

Le Secrétaire général,


Jean MAGY.